



L'ÉTAT DANS LA RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS – PICARDIE



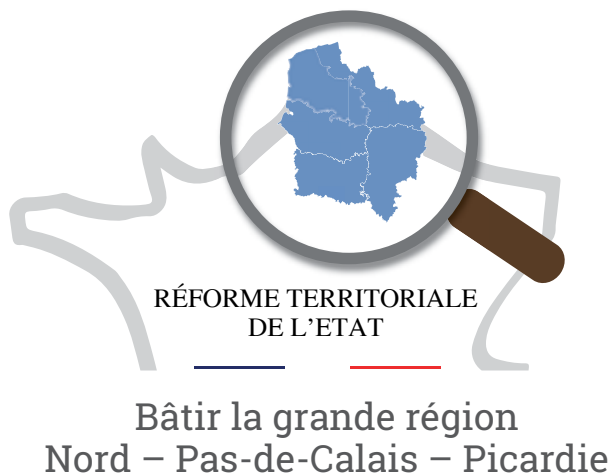
Avertissement

Ce livret sur « L'Etat dans la région Nord – Pas-de-Calais – Picardie » détaille la présence et l'action de l'Etat sur l'ensemble du territoire de la nouvelle région, sans toutefois viser l'exhaustivité.

Ainsi, ne figurent pas les services concourant à assurer la sécurité de nos concitoyens : les services de police et de gendarmerie, les services départementaux d'incendie et de secours, les délégations militaires départementales, ainsi que les services du ministère de la justice. Les directions interrégionales sont mentionnées mais ne font pas l'objet de présentations détaillées.

En effet, ce livret se concentre sur les services de l'Etat engagés dans la réforme territoriale, qui ont dû se réorganiser sur le nouveau territoire régional.

	Page
■ Editorial	5
■ Un carrefour stratégique de flux et d'échanges	6
■ Une organisation équilibrée et efficace	7
■ Le préfet de région	8
■ Le préfet et son état-major	9
■ L'administration régionale en bref	10
■ Un Etat présent sur l'ensemble du territoire (cartographie)	12
■ Le secrétariat général pour les affaires régionales	14
■ La région académique	16
■ L'agence régionale de santé	18
■ La direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi	20
■ La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	22
■ La direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale	24
■ La direction régionale des affaires culturelles	26
■ La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	28
■ La direction régionale des finances publiques	30
■ La direction régionale de l'Institut national de la statistique et des études économiques	32
■ La préfecture du Nord	34
■ La préfecture du Pas-de-Calais	35
■ La préfecture de l'Oise	36
■ La préfecture de la Somme	37
■ La préfecture de l'Aisne	38



Jean-François Cordet,
préfet de la région
Nord – Pas-de-Calais – Picardie,
préfet du Nord

Au lendemain de la création d'une région de plus de six millions d'habitants qui a conduit à la réorganisation des services de l'Etat en Nord – Pas-de-Calais – Picardie, j'ai souhaité mettre à la portée de tous les clés de lecture de ce nouvel ensemble administratif régional.

Notre région rassemble aujourd'hui deux territoires unis de longue date par l'histoire, la géographie et la culture. C'est aussi une région aux atouts remarquables : jeunesse, innovation, leadership dans de nombreux secteurs comme la construction ferroviaire, l'automobile, la production agricole, l'industrie agro-alimentaire et l'industrie du végétal ou la formation des ingénieurs.

Structuré par une tradition industrielle et agricole, notre territoire a été marqué par les crises économiques, les reconversions et leurs conséquences sociales. Pour répondre aux enjeux socio-économiques, patrimoniaux ou environnementaux et construire une région plus visible encore dans le paysage européen, l'Etat territorial renforce son action aux côtés de ses partenaires.

Chacun, citoyen, usager, élu, entrepreneur, souhaite de la part de notre administration plus d'efficacité, plus d'unité, plus de proximité, plus de simplicité et plus de dialogue. C'est le sens des mesures gouvernementales.

En Nord – Pas-de-Calais – Picardie, l'organisation de l'administration territoriale garantit la mise en place d'un Etat stratège, modernisé dans ses structures comme dans son fonctionnement. Elle maintient une répartition équilibrée des effectifs sur le territoire et un lien de proximité avec les habitants.

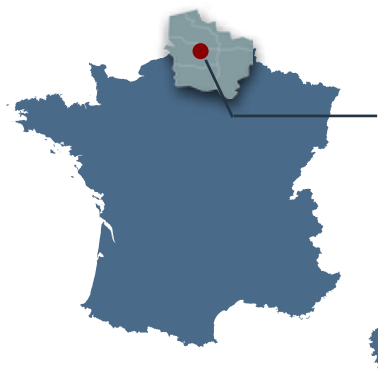
Cohérence et coordination des politiques publiques de l'Etat et des collectivités territoriales, mise en synergie de l'action publique et privée, soutien aux projets des collectivités locales et des acteurs économiques ou sociaux : tels sont les maîtres-mots de l'Etat en région.

Un carrefour stratégique de flux et d'échanges

Fort de ses six millions d'habitants, la région Nord – Pas-de-Calais – Picardie est au 3^e rang des régions françaises et la plus jeune de France métropolitaine. A la fois très urbanisée et rurale, elle est portée par une métropole à rayonnement européen autour de Lille et une métropole d'équilibre autour d'Amiens. Avec un littoral riche et diversifié, de grands espaces naturels protégés et un patrimoine culturel remarquable sur l'ensemble du territoire, la région dispose aussi d'un formidable potentiel d'attractivité touristique.

Bénéficiant d'un réseau d'infrastructures exceptionnel (ferroviaire, fluvial, portuaire, aéroportuaire et routier), d'une large façade maritime riche de trois ports leaders (Dunkerque, Boulogne-sur-Mer et Calais) et d'un tissu d'entreprises dense, la nouvelle région atteint un niveau de développement important qui se traduit par un PIB de 152 milliards d'euros, ce qui la place au 4^e rang français. Cette situation représente un atout économique majeur conforté par le poids de l'Etat, qui représente dans la nouvelle région 200 000 emplois et 16 milliards d'euros injectés dans l'économie (hors prélèvements). Dès 2023, ces atouts seront renforcés avec le canal Seine-Nord Europe reliant la région parisienne au nord de l'Europe.

Au cœur de l'Europe du Nord et du triangle Paris-Bruxelles-Londres, ce dynamisme lui permet d'engager sa démarche vers la transition écologique et énergétique et de peser sur le plan européen, tout en poursuivant sa révolution numérique.



- 7,4 % du PIB national
- 9,4 % de la population française
- 6 % du territoire national métropolitain
- 8 pôles de compétitivité
- 2,1 millions d'emplois
- 125 millions de flux de voyageurs chaque année
- 300 km de frontières terrestres avec la Belgique
- 180 km de façade maritime

La plus jeune région de France métropolitaine, dynamique, innovante, attractive, leader français voire européen dans de nombreux secteurs

- 1 En matière de construction automobile et ferroviaire et de production végétale



- 2 Par le nombre d'ingénieurs formés



- 3 Pour les investissements internationaux



- 3 Par le nombre d'enseignants chercheurs et d'étudiants



- 4 En termes d'offre d'enseignement supérieur

Une organisation équilibrée et efficace

La nouvelle architecture des services s'articule autour de regroupements fonctionnels avec le maintien d'une implantation à Lille et à Amiens. Les unités départementales des directions régionales, réparties sur l'ensemble du territoire de la grande région sont confortées.

Les regroupements fonctionnels sont cohérents avec les caractéristiques du territoire et les grands enjeux des politiques publiques. Ainsi, chaque service de l'Etat a réorganisé ses missions en les regroupant par spécialisations et en mutualisant les compétences au service de l'ensemble du territoire.

Ces rapprochements thématiques permettent une action de l'Etat modernisée, ciblée, efficace, lisible pour les partenaires comme les citoyens et garantissent la pérennité de chaque site.

Deux sièges de directions régionales majeures sont implantés à Amiens : ceux de la DRAAF et de la DRJSCS. Les trois autres sièges sont installés à Lille – DREAL, DIRECCTE, DRAC – ainsi que ceux de la DRFIP, de l'INSEE et de l'ARS. La fonction nouvelle de recteur de région académique est assurée par le recteur de l'académie de Lille.



Depuis le 1er janvier 2016 et sur une durée de trois ans, la fusion des services se construit au quotidien.

Les états-majors uniques sont constitués. Des bureaux de passage sont à disposition des équipes pour améliorer le fonctionnement sur deux sites. Aucune mobilité géographique n'est imposée aux agents. Ceux qui ne souhaitent pas « suivre leur poste », sont formés et accompagnés vers leurs nouvelles fonctions.

Au 31 décembre 2018, échéance de mise en œuvre de la réforme, l'équilibre de l'emploi public régional de l'Etat sera maintenu selon la répartition des effectifs entre les deux anciennes régions.



garant de l'action de l'Etat en région...

L'Etat territorial présent sur l'ensemble du Nord – Pas-de-Calais – Picardie, agit à deux niveaux : la région et le département.

L'organisation décentralisée de la République et le renforcement de la déconcentration ont fait du préfet de région le responsable de l'exécution des politiques publiques. L'échelon régional s'articule donc autour du préfet de région qui est également préfet du département du Nord, chef-lieu de la région et préfet de la zone de défense et de sécurité Nord aux mêmes limites administratives que la nouvelle région.

L'administration régionale assure la cohérence dans la conduite des politiques gouvernementales sur le territoire. Coordonnées au niveau régional, elles sont adaptées aux réalités des territoires. C'est sous l'autorité du préfet de région que sont mobilisés les services régionaux de l'Etat.

Il préside le comité de l'administration régionale qui réunit les préfets de département, le recteur de région académique, les directeurs des administrations régionales, le directeur interrégional de la mer et le directeur général de l'ARS.

Garant de la cohérence et de l'efficacité de l'action de l'Etat, il définit la stratégie régionale. Il pilote l'aménagement du territoire et le développement économique et durable. Il conduit aussi la politique de l'emploi, du logement, de la culture et de la cohésion sociale. C'est à son niveau qu'est assurée la coordination interministérielle nécessaire à une mise en oeuvre

cohérente des grandes priorités des politiques publiques pour la région ainsi qu'à la modernisation de l'action publique sur le territoire.

... et de la coordination dans les départements

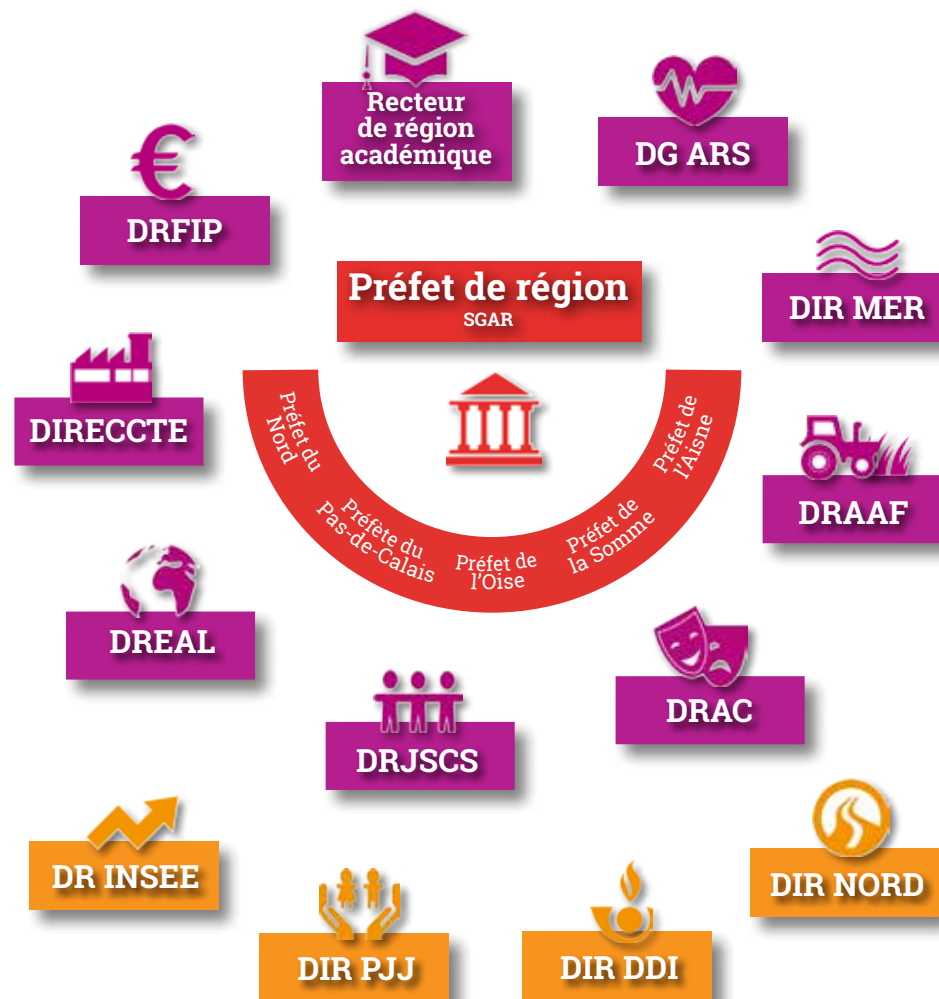
Le préfet de région coordonne l'action des préfets de département dans les domaines qui sont de compétence régionale. La complémentarité des échelons territoriaux, facteurs de cohérence de l'action administrative, est ainsi garantie.

Comme le préfet de région, les préfets de département demeurent dépositaires de l'autorité de l'Etat dans leur cadre territorial. Ils exercent des prérogatives propres dans les domaines régaliens, à savoir le contrôle de légalité, le maintien de l'ordre public, la sécurité des populations et l'accueil des étrangers (entrée, séjour et asile).

L'échelon départemental est organisé autour des préfets de département en fonction des spécificités territoriales et des besoins des populations. Sous l'autorité du préfet de département, les directions départementales interministérielles sont chargées de la protection des populations, de la cohésion sociale et du développement durable des territoires. Le réseau des sous-préfectures constitue, quant à lui, le poste avancé des services de l'Etat et assure notamment un rôle de relais auprès des collectivités locales en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme.

Sont également présents à ce niveau, les services en charge de l'éducation nationale, de la sécurité publique et des finances publiques.

Le comité de l'administration régionale



- Recteur de région académique** : recteur de Lille
- DRFIP** : directeur régional des finances publiques
- SGAR** : secrétaire général pour les affaires régionales
- DIRECCTE** : directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- DREAL** : directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- DRJSCS** : directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- DRAC** : directrice régionale des affaires culturelles
- DRAAF** : directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
- DIR MER** : directeur interrégional de la mer
- DG ARS** : directeur général de l'agence régionale de santé
- DR INSEE** : directeur régional de l'Institut national de la statistique et des études économiques
- DIR PJJ** : directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse
- DIR DDI** : directeur interrégional des douanes et droits indirects
- DIR NORD** : directeur interdépartemental des routes



La région académique

- mise en cohérence des politiques éducatives régionales
- contrôle des actes administratifs et financiers des établissements d'enseignement supérieur

L'ARS

- promotion de la santé et prévention
- veille, sécurité sanitaire et santé environnementale
- organisation des soins ambulatoires, hospitaliers et ambulanciers
- qualité et sécurité des soins et des prises en charge
- accompagnement médico-social

La DIR Mer

- coordination des politiques en mer
- développement durable des activités maritimes
- sécurité maritime

Le SGAR

- coordination interministérielle des politiques publiques
- modernisation de l'action publique

Les rectorats d'académie

- organisation scolaire des collèges et des lycées
- gestion des enseignants en collège et en lycée
- gestion et contrôle des actions de formation continue et de l'apprentissage

La DIRECCTE

- politique de l'emploi et de la formation, développement industriel et compétitivité des entreprises, information stratégique et sécurité économiques, commerce extérieur, commerce et artisanat, développement touristique
- politique du travail, santé au travail, dialogue social
- concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie légale

La DREAL

- développement durable protection et gestion des ressources et du patrimoine naturels
- politique du logement et des constructions durables
- prévention des risques industriels, technologiques et naturels
- politique des transports

La DRJSCS

- politique de cohésion sociale
- promotion de la vie associative
- politique de la jeunesse
- politique sportive
- formations, certifications dans les secteurs du paramédical, du social et de l'animation du sport

La DRAC

- patrimoines, musées, architecture et archéologie
- transmission des savoirs et démocratisation de la culture
- création (théâtre, arts du cirque et de la rue, musique, danse, arts plastiques)
- livre, lecture et cinéma

La DRAAF

- politique de développement économique agricole, agroalimentaire, de la forêt et du bois
- politique de sécurité sanitaire (produits végétaux) et de qualité de l'alimentation
- politique communautaire relative aux filières agricoles alimentaires et non alimentaires
- organisation de l'enseignement technique agricole
- information statistique et économique agricole

La DRFIP

- politique immobilière de l'Etat
- contrôle budgétaire régional
- expertise économique
- paieirie régionale

La direction régionale de l'INSEE

- collecte, analyse et diffusion des informations sur l'économie et la société régionale

La DIR PJJ

- animation et contrôle du secteur public de la protection judiciaire de la jeunesse
- habilitation et contrôle des structures et services du secteur privé prenant en charge des mineurs confiés par la justice

La DIR DDI











- contrôle des flux commerciaux
- lutte contre la fraude et les grands trafics internationaux
- protection de la sécurité et de la santé publiques
- protection de l'environnement (pollutions) ou du patrimoine national (œuvres d'art, objets de collection et antiquités)

La DIR NORD

- gestion, exploitation, surveillance et entretien du réseau routier national non concédé
- ingénierie routière

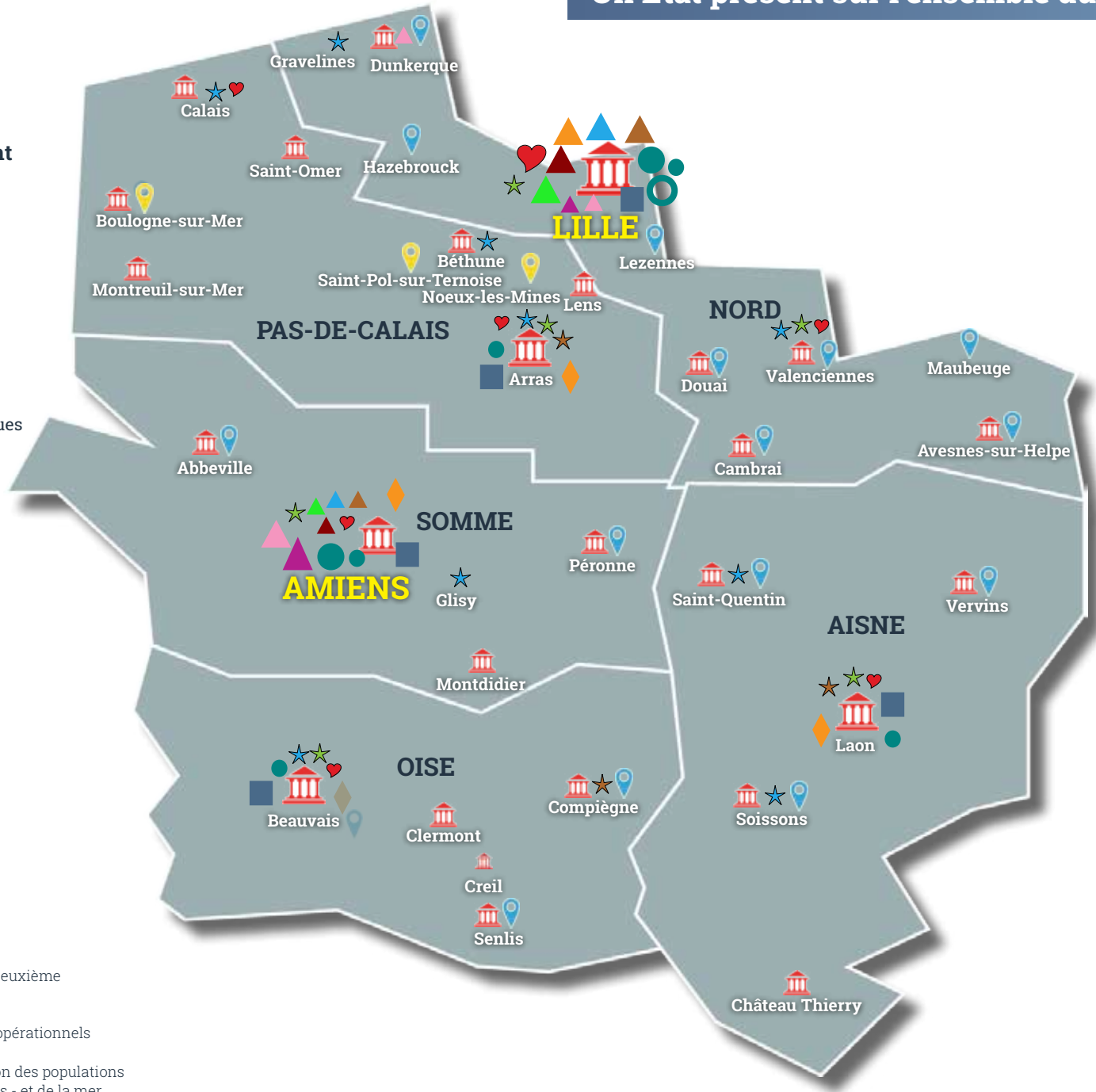
 **1 préfet de région**
5 préfets de département
26 sous-préfets d'arrondissement

Directions régionales

-  Siège
-  Site distant*
-  Unités départementales**
-  DIRECCTE
-  DREAL
-  DRAAF
-  DRJSCS
-  DRAC
-  Direction régionale des finances publiques
-  Direction régionale de l'INSEE

Autres administrations

-  Région académique
-  Rectorats académiques
-  Services départementaux de l'Éducation nationale
-  ARS
-  Directions départementales interministérielles ***
-  Antennes DDT-M et  DDPP
-  Directions départementales des finances publiques



* Site distant : présence, à Lille ou à Amiens, de la deuxième partie de l'unité régionale

** Unités départementales : services de proximité opérationnels

*** DDPP : direction départementale de la protection des populations
 DDT-M : direction départementale des territoires - et de la mer
 DDCS : direction départementale de la cohésion sociale



SGAR

Le secrétariat général pour les affaires régionales

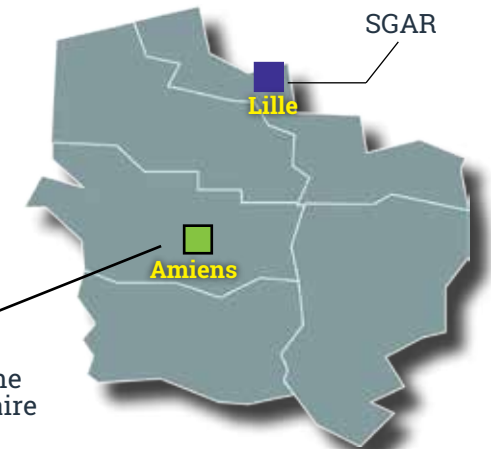
La création de la nouvelle région nécessite la construction de politiques publiques à une nouvelle échelle.

Dans un contexte institutionnel marqué à la fois par les nouvelles compétences des collectivités territoriales, définies par la loi NOTRe, et un renforcement de la déconcentration, le SGAR assiste le préfet de région pour piloter les politiques publiques et animer les services régionaux, en lien avec le réseau des préfetures de département et des sous-préfetures.

L'action interministérielle est organisée autour deux pôles, chacun coordonné par un adjoint au SGAR pour :

- animer les politiques publiques, et en particulier les politiques interministérielles ;
- moderniser l'action publique.

Le SGAR est placé auprès du préfet de région à Lille. Une antenne du SGAR est présente à Amiens. Elle accompagne, jusqu'à leur terme, les travaux de mise en œuvre de la nouvelle organisation régionale de l'Etat et assure la clôture de la gestion des programmes européens 2007-2013.

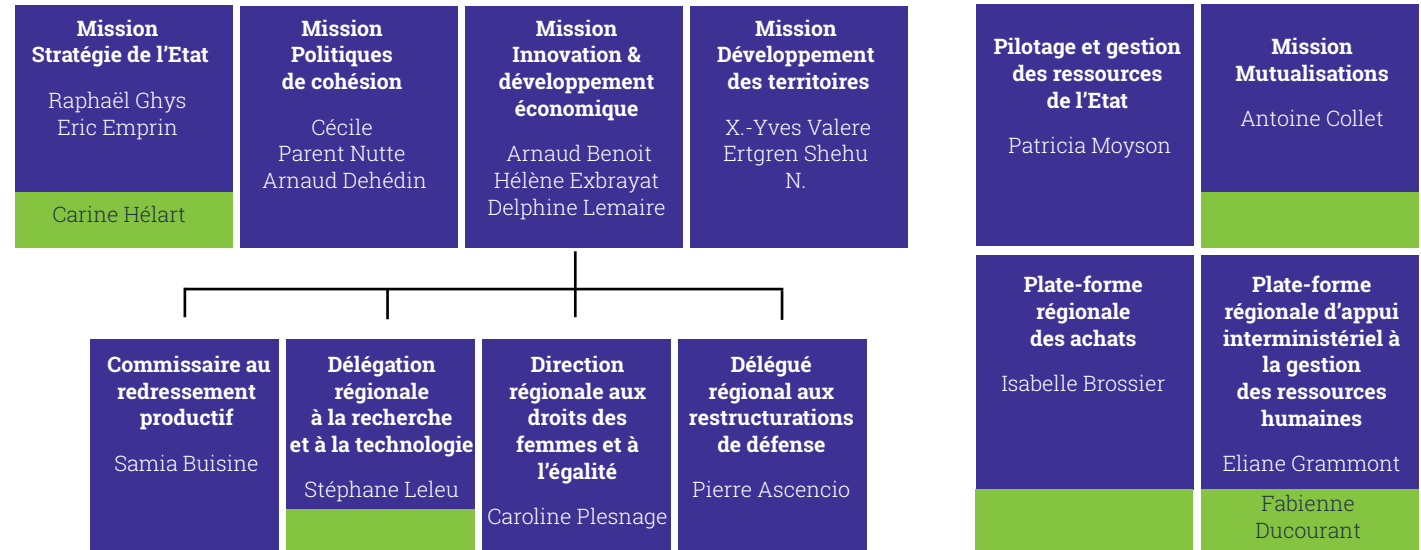


Antenne temporaire

Secrétaire général pour les affaires régionales
Pierre Clavreuil

SGAR adjoint
Serge Bouffange
Pôle politiques publiques

SGAR adjoint
Patrick David
Pôle modernisation de l'action publique



Contact

SGAR
12 rue Jean sans Peur
CS 20003
59039 Lille Cedex

03 20 30 59 59

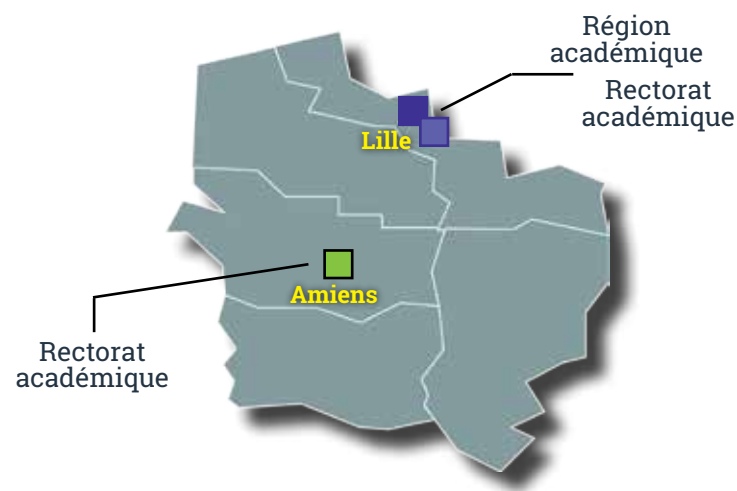
Antenne temporaire à Amiens



La région académique

Dans le cadre de la nouvelle carte des régions définie par la loi du 16 janvier 2015, sont mises en place des régions académiques regroupant plusieurs académies maintenues dans leurs limites géographiques, lesquelles conservent leurs prérogatives. Un recteur de région académique est nommé dans chacune d'elles, et garantit dans les régions pluri-académiques l'unité et la cohérence de la parole de l'Etat, en particulier dans les champs de compétences partagées avec la collectivité régionale.

La région académique constitue l'échelon de mise en cohérence des politiques éducatives régionales en particulier pour les questions requérant une coordination avec le préfet de région ou le président du conseil régional, dans les domaines suivants : formation professionnelle, apprentissage et orientation tout au long de la vie professionnelle, définition du schéma prévisionnel des formations des établissements publics d'enseignement du second degré, enseignement supérieur et recherche, lutte contre le décrochage scolaire, service public numérique éducatif, utilisation des fonds européens et contribution aux contrats de plan Etat-région.



Recteur de région académique :
Luc Johann

Comité régional académique

**Recteur de l'académie de Lille
Chancelier des universités**

■ Luc Johann

Secrétaire général d'académie

■ Dominique Martiny

Directeur de cabinet

■ Hervé Teirlynck

IA-DASEN* Nord

■ Guy Charlot

IA-DASEN Pas-de-Calais

■ Jean-Yves Bessol

**Recteur de l'académie d'Amiens,
chancelier des universités**

■ Valérie Cabuil

Secrétaire général d'académie

■ Grégory Chevillon

Directeur de cabinet

■ Jean-Michel Carron

IA-DASEN de l'Aisne

■ Vincent Staneki

IA-DASEN de l'Oise

■ Jacky Crepin

IA-DASEN de la Somme

■ Yves Delecluse

Contact

Siège :

20 rue Saint-Jacques
BP 709
59033 Lille cedex



03 20 15 60 00

* IA-DASEN : inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'éducation nationale

Pilotage

■ Lille
■ Amiens

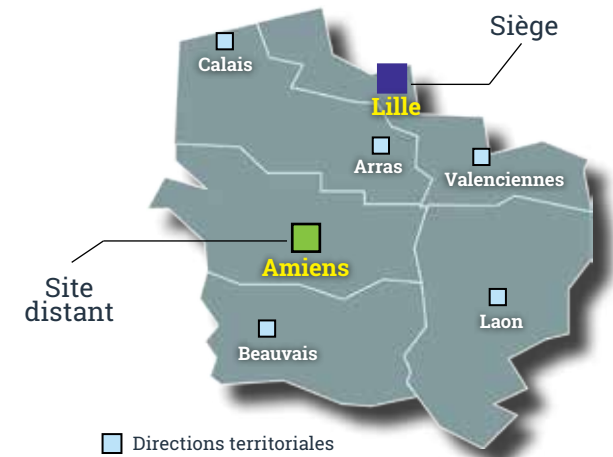


ARS

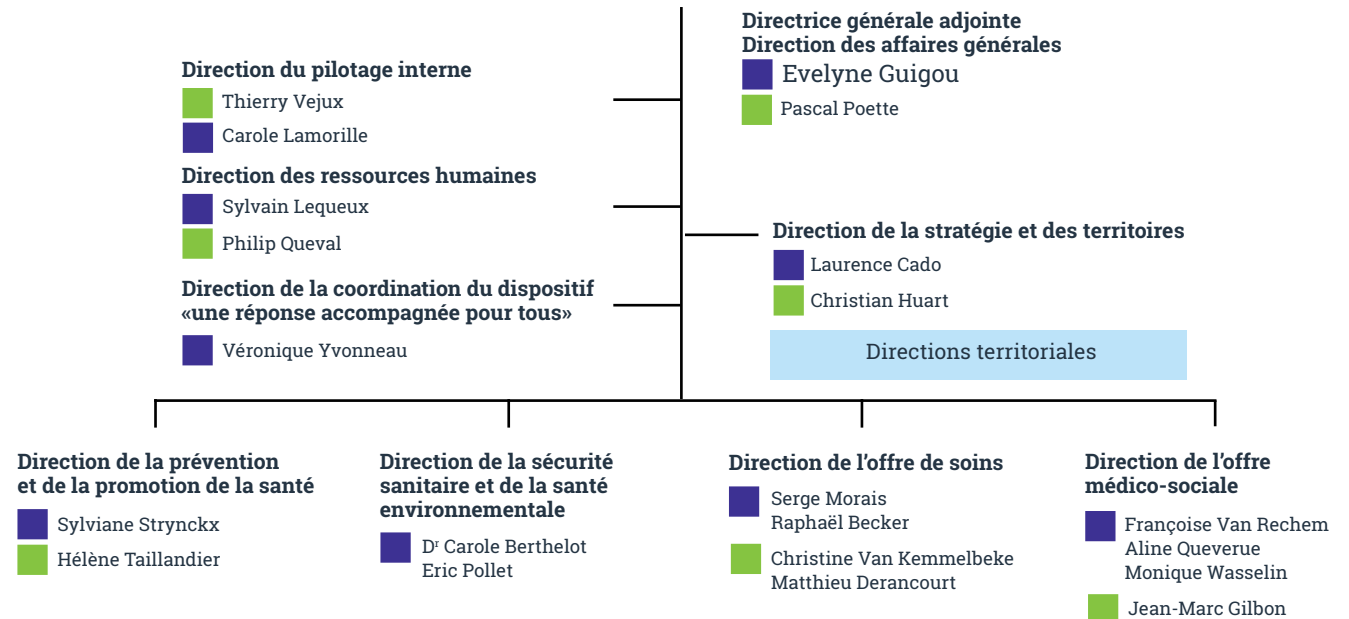
L'agence régionale de santé

L'ARS est un établissement public pilotant l'ensemble des politiques de santé en région. Il dispose d'un conseil de surveillance, composé de représentants de l'Etat, de partenaires sociaux, de l'Assurance maladie, d'élus, d'usagers... Ce conseil, présidé par le préfet de région, approuve le compte financier et émet notamment un avis sur le projet régional de santé et le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens de l'agence.

L'ARS assure deux missions principales : le pilotage de la politique de santé publique (veille et sécurité sanitaire, santé environnementale, prévention et promotion de la santé) et l'organisation, la régulation et l'efficacité (qualité et maîtrise des coûts) des soins ou des prises en charge dans les secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social. Le siège de l'Agence est situé à Lille. Elle dispose d'implantations dans l'ensemble de la région, à Amiens, Arras, Beauvais, Calais, Laon et Valenciennes.



Directeur général :
Jean-Yves Grall



Contact

Siège :
556 avenue Willy Brandt
59777 Euralille



0 809 402 032



ars-npdcp-contact@ars.sante.fr

Pilotage

Lille
Amiens

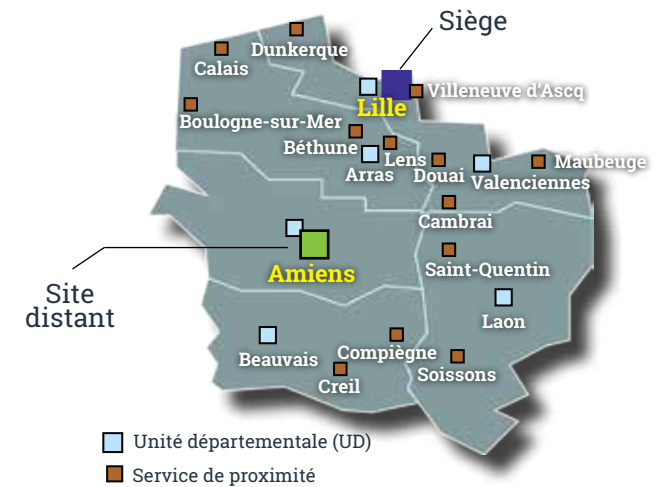


La direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

La DIRECCTE conduit les politiques du travail et veille à la qualité des relations sociales. Sous l'autorité du préfet de région, elle décline l'action de l'Etat en matière de développement économique en soutenant les entreprises et les filières (anticipation et accompagnement des mutations économiques, aide aux pôles de compétitivité). Elle coordonne les politiques en faveur de l'emploi, notamment le déploiement des contrats aidés. Elle veille enfin au respect des réglementations assurant la protection du consommateur : concurrence, consommation et répression des fraudes.

La DIRECCTE s'appuie sur ses unités départementales et travaille en lien avec les DDPP pour mener sur le terrain des actions de proximité ciblées au plus près des acteurs : entreprises, salariés, partenaires sociaux et territoriaux, demandeurs d'emploi, branches et filières professionnelles.

Les missions de compétence régionale nécessitant une proximité avec les usagers sont présentes sur les deux sites de Lille, qui est le siège de la direction, et d'Amiens. Toutes les autres missions font l'objet d'une spécialisation sur l'un des deux sites, avec par exemple l'emploi à Lille et l'économie productive à Amiens.



Directeur :
Jean-François Bénévisse

Secrétariat général
Pascale Piccinelli

- Ressources humaines
- Documentation
- Achats éco responsabilité
- Moyens généraux
- Système d'information

- Formation
- Financier
- Patrimoine et contrôle de gestion

Cabinet
Bruno Clément-Ziza

Unités départementales

Pôle Politique du travail
Brigitte Karsenti

- Appui au pilotage et animation territoriale
- Service juridique
- Santé et sécurité au travail

- Relations du travail
- Lutte contre le travail illégal

Pôle Entreprises, Emploi, Économie

Christophe Coudert
Département emploi et formation professionnelle

- Emploi
- Insertion professionnelle
- Formation professionnelle et contrôle
- Fonds social européen

Département entreprises

- Mutations de l'économie
- Economie territoriale
- Economie numérique et services aux entreprises

Economie productive

- Missions transversales**
- Commissariat au redressement productif
 - Coordination pour les investissements
 - Médiation des entreprises
 - Développement international
 - Information stratégique et sécurité économiques

Pôle Concurrence, Consommation, Répression des fraudes, Métrologie légale
Jean-Louis Miquel

- Brigade régionale d'enquête concurrence
- Pilotage, animation et appui technique
- Métrologie légale

- Régulation concurrentielle des marchés

Contact

Siège :
Les Arcades de Flandre
70 rue Saint-Sauveur - BP 456
59021 Lille cedex

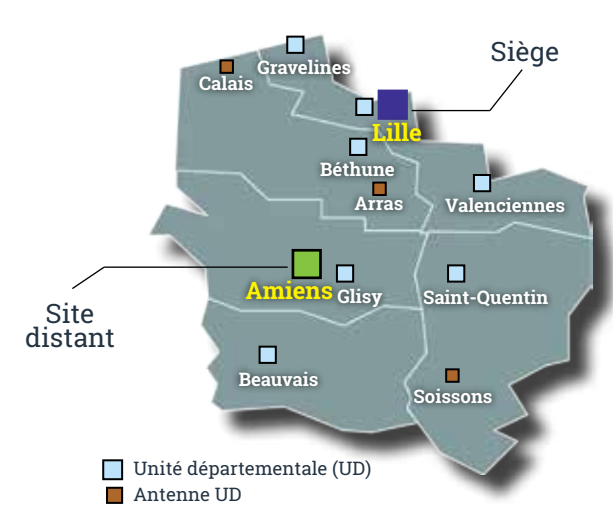
03 20 96 48 60 npdcp.direction@direccte.gouv.fr

Pilotage
■ Lille
■ Amiens



DREAL

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



La DREAL conduit, sous l'autorité du préfet de région, les politiques de l'Etat en matière de développement durable, d'énergie, de transports et de logement.

La DREAL contribue à la prise en compte des enjeux de développement durable sur le territoire régional et à la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique. Elle favorise également la sécurité des citoyens dans les différents domaines des risques naturels, technologiques et industriels.

Dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale, la DREAL appuie son action et sa dynamique sur ses sept unités départementales, implantées dans l'ensemble de la région, afin d'assurer ses missions au plus près de tous les acteurs du territoire. L'action de la DREAL se déploie également en lien avec les DDT-M.

Si le siège de la DREAL est à Lille, la spécialisation des sites se traduit notamment par une animation des politiques concernant l'eau, les paysages, la biodiversité et les risques naturels depuis Amiens, tandis que les thèmes du logement, de l'énergie, des transports et des risques technologiques sont pilotés depuis Lille.

Secrétariat général



Directeur : Vincent Motyka

Services mutualisés

- Stratégie - Pilotage régional
- Service mutualisé Marchés - Paie - Comptabilité
- Achats - Marchés
- Centre de prestations comptables mutualisé
- Gestion administrative / Paie - Retraite
- Service juridique mutualisé
- Affaires du ressort du tribunal administratif de Lille et de la cour d'appel de Douai
- Affaires du ressort du tribunal administratif et de la cour d'appel d'Amiens

Directeurs adjoints :

- Aline Baguet
- Yann Gourio
- Julien Labit
- Jean-Marie Demagny

Missions

- Sécurité défense
- Communication
- Qualité écoresponsabilité

Missions

- Europe et transfrontalier
- Conduite du changement
- Stratégie et management
- Littoral et façade maritime

Unités départementales

Service risques

- Risques accidentels et technologiques
- Risques chroniques
- Sous-sols
- Prévision des crues
- Hydrométrie

- Sites et sols pollués
- Contrôle ouvrages hydrauliques

Service eaux et milieux naturels

- Nature et biodiversité
- Sites et paysages
- Laboratoire hydrobiologie
- Risques naturels
- Planification et gestion de l'eau

- Délégation bassin Artois-Picardie

Service énergie climat logement aménagement du territoire

- Energie air climat
- Aménagement du territoire
- Habitat construction
- Expertise et capitalisation

Service mobilité et infrastructures

- Stratégie mobilité
- Investissements routiers
- Unité Nord commandes publiques

- Transports marchandises
- Investissements routiers
- Unité Sud commandes publiques

Service sécurité des transports et des véhicules

- Régulation des transports
- Sécurité des circulations des véhicules

- Pilotage des opérations de contrôle

Service information, développement durable, évaluation environnementale

- Autorité environnementale
- Promotion de la transition
- Promotion de la connaissance
- Atelier des données

- Accompagnement porteurs de projet
- Géomatique

Siège :

44 rue de Tournai - CS 40259
59019 Lille cedex

03 20 13 48 48

03 20 13 48 78

Pilotage

Lille
Amiens



La direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

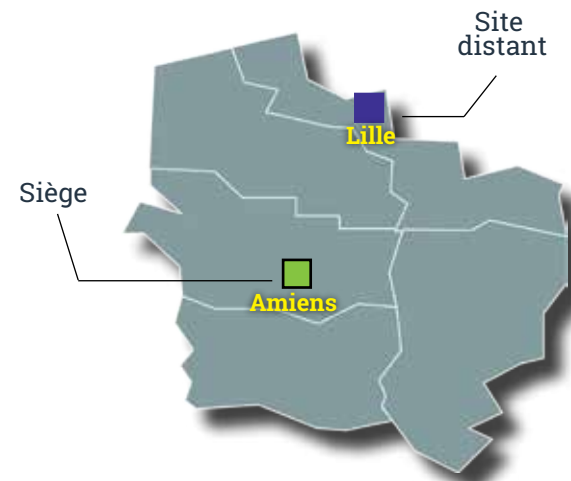
La DRJSCS agit, sous l'autorité du préfet de région, en matière de cohésion sociale, avec ses deux composantes : les politiques d'inclusion sociale et le renforcement du lien social. Elle contribue au déploiement du service civique dans les territoires ruraux comme dans les quartiers de la politique de la ville. Le développement du sport pour tous s'inscrit dans la même logique.

Avec l'animation du plan de lutte contre la pauvreté et le déploiement d'actions de formation aux valeurs de la République, la DRJSCS vise à conforter et à développer la cohésion sociale.

Autorité académique, la DRJSCS assume des responsabilités dans le champ de la formation et de la certification pour l'ensemble des professions sociales, de santé non médicales, de la jeunesse et de l'animation et dans le champ du sport.

Par ailleurs, la direction régionale assure le lien avec les équipes départementales des cinq DDCS.

Le siège de la DRJSCS est à Amiens. Les sites d'Amiens et de Lille sont spécialisés : jeunesse et sport pour l'un, social et formation pour l'autre.



Directeur :
André Bouvet

Directeurs adjoints :

- Martial Fiers
- Christine Jaafari
- Didier Bordes-Pages

Missions

Inspection / Contrôle

Politique de la Ville

Secrétariat général

Pôle jeunesse

- Pilotage projets structurants
- Conduite financière
- Engagement des jeunes et service civique
- Information, accès aux droits, actions citoyennes

- Citoyenneté, jeunesse et mobilité internationale

Pôle sport

- Pilotage projets structurants
- Conduite financière
- Sport et santé, bien-être
- Équipements sportifs et économie du sport
- Pratiques sportives pour tous

- Sport et ville
- Sport de haut niveau

Pôle social

- Pilotage projets structurants
- Conduite financière
- Protection, insertion des personnes et accès aux droits
- Hébergement – logement
- Intégration – Hébergement demandeurs d'asile

Pôle formation

- Enjeux stratégiques (CREPOP)
- Social
- Paramédical
- Sport
- Animation
- Apprentissage et emploi

Pôle étude appui

- Etudes – statistiques
- Plate-forme observation
- Diagnostics territoriaux et planification

- Mission Europe
- Vie associative

Contact

Siège :

20 Square Friant
Les 4 Chênes
80039 Amiens cedex 01



03 22 33 89 00



03 22 33 89 33



drjscs-npdcp-contacts@drjscs.gouv.fr

Pilotage

- Lille
- Amiens



DRAC

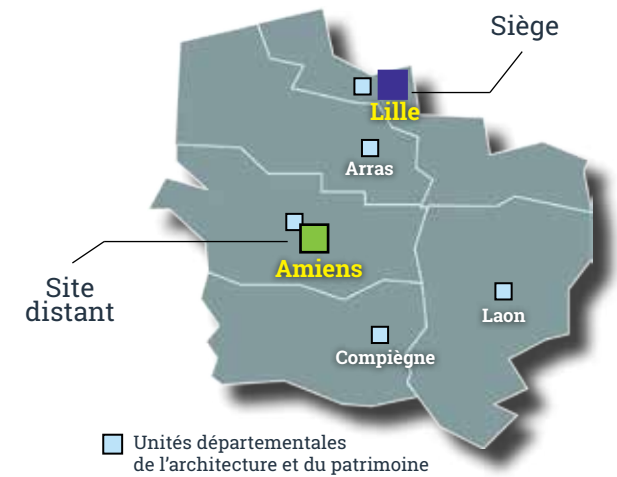
La direction régionale des affaires culturelles

Le ministère de la culture et de la communication a pour mission de faciliter l'accès du plus grand nombre à la culture, de conserver et mettre en valeur le patrimoine, de stimuler la création, d'aider à la diffusion des œuvres. Sous l'autorité du préfet de région, la DRAC est chargée de la mise en œuvre, adaptée au contexte régional, des priorités définies par le ministère.

Elle veille à l'application du code du patrimoine (autorisation de travaux, prescriptions archéologiques). Elle exerce aussi une fonction de conseil et d'expertise auprès des partenaires culturels et des collectivités territoriales en proposant au préfet de région l'attribution des soutiens financiers de l'Etat.

Ses missions portent sur tous les secteurs d'activité : patrimoine mobilier et immobilier, archéologie, musées, archives, livre et lecture publique, spectacle vivant, arts plastiques, cinéma et audiovisuel, architecture, action culturelle et territoriale.

Tout en ayant son siège à Lille, la DRAC est organisée en trois grands pôles : à Amiens, le pôle « Patrimoines et Architecture » et à Lille le pôle « Création » ainsi que le pôle « Publics, Territoires et Industries culturelles ».



Directrice :
Marie-Christiane de La Conté

Directeur adjoint :
Michel Roussel

Secrétariat général

Séverine Huby

- Ressources humaines
- Affaires financières
- Logistique

Missions

- Communication
- Observation
- Documentation
- Juridique
- Programmation

Unités départementales de l'architecture et du patrimoine

Pôle Création

Peggy Le Roy

- Théâtre
- Arts du cirque et de la rue
- Musique
- Danse
- Arts plastiques
- Enseignement culture

Pôle Patrimoines et Architecture

Christian Douale

- Archéologie
- Monuments historiques
- Numérisation
- Architecture
- Documentation patrimoniale
- Musées

Pôle Publics, Territoires et Industries culturelles

Eric Le-Moal

- Education artistique et culturelle
- Action patrimoniale
- Politique de la ville
- Livre et lecture
- Cinéma audiovisuel

Contact

Siège :

Hôtel Scrive
3 rue du Lombard - CS 80016
59041 Lille cedex



03 20 06 87 58



Accueil | 03 28 36 62 23

Direction | 03 28 36 62 23



contact.drac.nord-pas-de-calais-picardie@culture.gouv.fr

Pilotage

- Lille
- Amiens



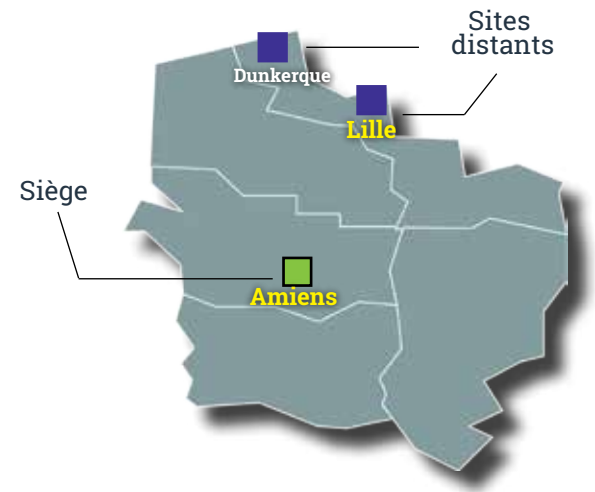
La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

La DRAAF décline, sous l'autorité du préfet de région, la politique du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, en réseau et en complémentarité avec les DDT-M et les DDPP. Elle est également un service territorial de l'établissement public FranceAgriMer.

Elle concourt à l'orientation, au soutien, à la structuration des filières agricoles, agroalimentaires et forestières. Elle garantit et préserve le statut sanitaire des productions végétales et conduit les politiques incitatives de l'alimentation et de la réduction des produits phytosanitaires. Elle contribue aussi à définir et suivre les politiques nationales et communautaires de développement rural et d'aménagement du territoire.

Sous l'autorité du ministre chargé de l'agriculture, la DRAAF exerce l'autorité académique sur l'enseignement technique agricole et met en œuvre les enquêtes statistiques nationales.

A Amiens, siège de la direction, comme à Lille, la présence des six services garantit un haut niveau de proximité avec les usagers. Sur chaque site, des pôles fonctionnels sont constitués grâce à une « spécialisation par métier » : l'alimentation, la performance économique et environnementale des entreprises à Amiens, par exemple, et la délégation de FranceAgriMer et l'information statistique et économique à Lille.



Secrétariat général
Sylvie Deligny

- Pilotage, finances
- Ressources humaines
- Formation continue
- Informatique
- Logistique et patrimoine
- Centre de prestations comptables mutualisées

Directeur :
François Bonnet

Directeurs adjoints :
Nadine Chevassus
Antoine Lebel

Service régional de la formation et du développement
Sandrine Martinage

- Gestion des établissements et de la carte de formation
- Politiques éducatives et territoriales
- Examens et habilitations des formations

Service régional de l'information statistique et économique
Grégory Boinel

- Collecte
- Conjoncture et réseau des nouvelles des marchés
- Etudes territoriales
- Analyse et diffusion
- Synthèses économiques

Service régional FranceAgriMer
Xavier Louvet

- Suivi et accompagnement des filières
- Contrôle
- Données et analyses économiques

Service régional de la performance économique et environnementale des entreprises
Emmanuelle Clomes

- Compétitivité des entreprises
- Développement des filières et de l'emploi
- Performance environnementale des territoires

Service régional de l'alimentation
Céline Schmidt

- Gouvernance et coordination
- Production végétale Intrants et biocontrôle
- Politiques publiques Ecophyto
- Production végétale Prévention et lutte
- Politiques publiques Alimentation

Contact

Siège :
518 rue St Fuscien
CS 90069
80094 Amiens cedex 3

03 22 33 55 55 03 22 33 55 50

draaf-nord-pas-de-calais-picardie@agriculture.gouv.fr

Pilotage
Lille
Amiens



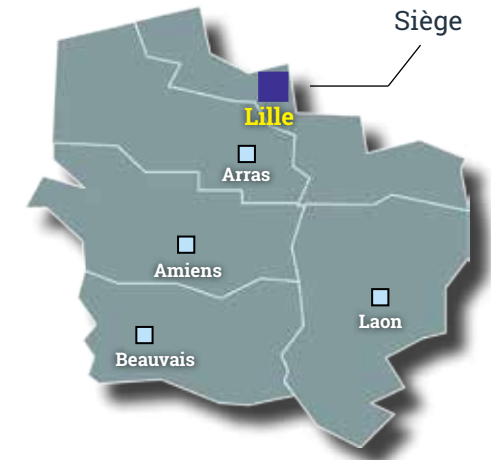
DRFIP

La direction régionale des finances publiques

La DRFIP est un échelon déconcentré, dans la région, de la direction générale des finances publiques. Elle exerce à ce titre quatre missions particulières.

- En matière de politique immobilière de l'Etat, la DRFIP assiste le préfet dans la définition et la mise en oeuvre de la stratégie immobilière de l'Etat, en lien notamment avec le schéma directeur immobilier régional.
- Le directeur régional des finances publiques, assisté par le contrôleur budgétaire régional, donne son avis sur la soutenabilité des budgets opérationnels de programme, examine les comptes-rendus de gestion et vise les engagements. Il informe le préfet sur la consommation des crédits. Il exerce le contrôle budgétaire de certains organismes publics et assiste le recteur dans ses fonctions de contrôle des universités.
- Chargée d'une mission d'expertise économique et financière, la DRFIP apporte son conseil au préfet et aux décideurs publics locaux. Elle participe aux instances de soutien à l'économie en lien avec les services concernés.
- Enfin, la paierie régionale tient la comptabilité du conseil régional et en exécute les recettes et les dépenses. Le payeur régional assure également une mission de conseil sur le plan budgétaire, fiscal et financier.

Le DRFIP est également le directeur départemental des finances publiques du Nord. A ce titre et comme ses homologues des autres départements de la région, il est responsable de la gestion de l'impôt et des missions foncières et assure la tenue des comptes de l'Etat et des collectivités locales.



■ direction régionale et départementale des finances publiques
 □ directions départementales des finances publiques



Directeur :
Bernard Pineau

Politique immobilière de l'Etat
Jean-Marie Vieu

- Stratégie immobilière de l'Etat
- Schéma directeur immobilier régional
- Parc immobilier de l'Etat

Contrôle budgétaire régional
Pierre-Laurent Simoni

- Avis sur les budgets opérationnels de programme
- Visa des engagements
- Suivi de la consommation des crédits
- Contrôle budgétaire d'organismes publics

Action et expertise économique et financière

- Conseil aux décideurs publics
- Soutien à l'économie

Paierie régionale

Christophe Millh

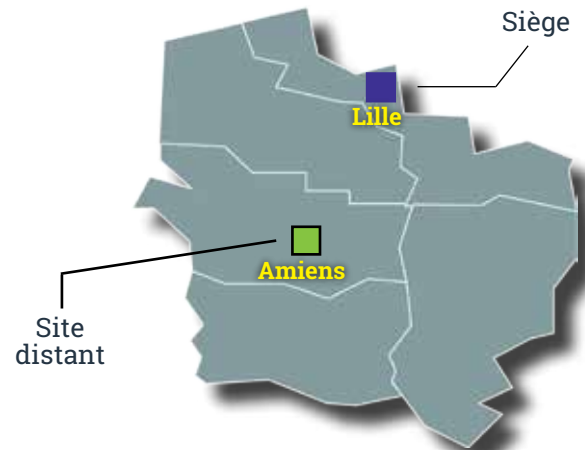
- Comptabilité de la région
- Exécution des dépenses et recettes de la région
- Conseil budgétaire de la région

Contact

Siège :
82 avenue Kennedy
59000 Lille cedex

03 20 62 42 42

La direction régionale de l'Institut national de la statistique et des études économiques



Directeur :
Daniel Huart

**Directeur du projet Convergence
Chef de l'établissement d'Amiens**

Arnaud Degorre

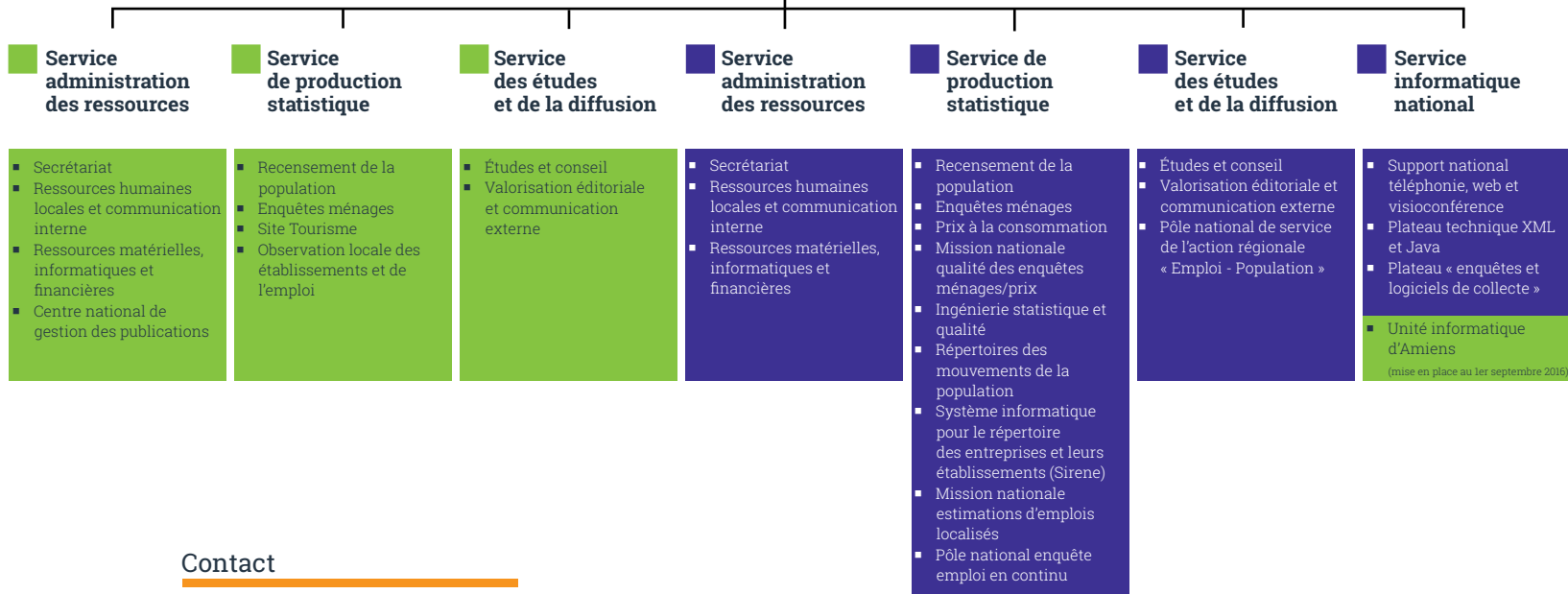
Directeurs adjoints :

- François Chevalier
- Olivier Léna

L'Institut national de la statistique et des études économiques est une direction générale du ministère de l'économie et des finances. Il a pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société française sur l'ensemble de son territoire.

La direction régionale de l'Insee Nord – Pas-de-Calais – Picardie collecte la plupart des données statistiques et effectue une part importante de leur traitement. Se tenant au contact des acteurs locaux, elle réalise des études et diffuse de l'information économique et sociale dans la région. Ses principaux interlocuteurs sont les services déconcentrés de l'Etat et les collectivités territoriales.

Avec un siège à Lille et un site à Amiens, la direction régionale de l'Insee est organisée en quatre grands pôles : administration des ressources, production statistique, études et diffusion, service informatique à compétence nationale.



Contact

Siège :
130 avenue Kennedy
CS 70769
59034 Lille cedex



03 20 62 86 29



dir-nord-pas-de-calais@insee.fr

Pilotage

- Lille
- Amiens



La préfecture du Nord



Préfet du Nord
Jean-François Cordet



Sous-préfets d'arrondissement



Directeurs départementaux interministériels



Contact

12 rue Jean sans Peur - CS 20003
59039 Lille cedex


03 20 30 59 59


pref-courrier-webmestre@nord.gov.fr

Le Nord en quelques chiffres

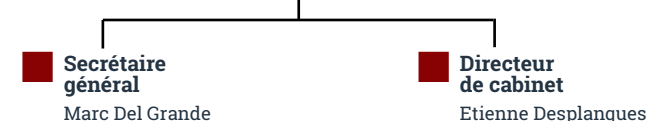
- Population : 2 587 128 hab
- Densité : 450 hab./km²
- Superficie : 5 743 km²
- Chef lieu : Lille
- Arrondissements : 6
- Circonscriptions législatives : 21
- Cantons : 41
- Intercommunalités : 20
- Communes : 648



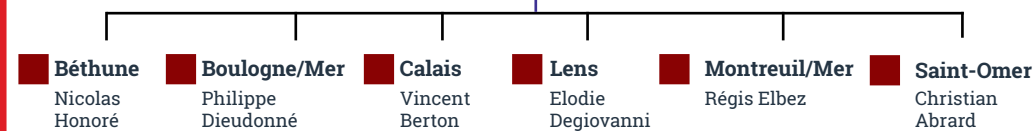
La préfecture du Pas-de-Calais



Préfète du Pas-de-Calais
Fabienne Buccio



Sous-préfets d'arrondissement





Directeurs départementaux interministériels



Contact

Rue Ferdinand Buisson
62020 Arras cedex 9


03 21 21 20 00


03 21 55 30 30

Le Pas-de-Calais en quelques chiffres

- Population : 1 465 205 hab
- Densité : 219.62 hab./km²
- Superficie : 6 671.4 km²
- Chef lieu : Arras
- Arrondissements : 7
- Circonscription législatives : 12
- Cantons : 39
- Intercommunalités : 33
- Communes : 893



La préfecture de l'Oise



Préfet de l'Oise
Didier Martin

Secrétaire général
Blaise Gourtay

Directrice de cabinet
Fabienne Decottignies

Sous-préfets d'arrondissement

Clermont
Paul Coulon

Compiègne
Ghyslain Chatel

Senlis
Francis Cloris

Directeurs départementaux interministériels

de la cohésion sociale
Frédéric Pigeon

des territoires
Jean Guinard

de la protection des populations
Christine Gardan

Contact

1 place de la préfecture
60022 Beauvais cedex



03 44 06 12 34



03 44 45 39 00

L'Oise en quelques chiffres

- Population : 815 400 hab
- Densité : 138 hab./km²
- Superficie : 5 860 km²
- Chef lieu : Beauvais
- Arrondissements : 4
- Circonscription législatives : 7
- Cantons : 21
- Intercommunalités : 27
- Communes : 690



La préfecture de la Somme



Préfet de la Somme
Philippe De Mester

Secrétaire général
Jean-Charles Geray

Directeur de cabinet
Mathias Ott

Sous-préfets d'arrondissement

Abbeville
Jean-Claude Geney

Montdidier
Colette Von Tokarski

Péronne
Odile Bureau

Directeurs départementaux interministériels

de la cohésion sociale
Didier Bélet

des territoires et de la mer
Jacques Banderier

de la protection des populations
Christophe Martinet

Contact

51 rue de la République
80020 Amiens cedex 9



03 22 97 80 80



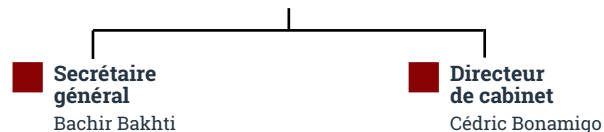
pref-courrier@somme.gouv.fr

La Somme en quelques chiffres

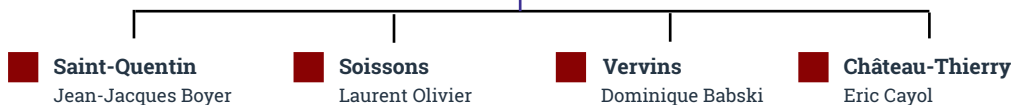
- Population : 571 675 hab
- Densité : 93 hab./km²
- Superficie : 6 170 km²
- Chef lieu : Amiens
- Arrondissements : 4
- Circonscription législatives : 5
- Cantons : 23
- Intercommunalités : 28
- Communes : 782



Préfet de l'Aisne
Raymond Le Deun



Sous-préfets d'arrondissement



Directeurs départementaux interministériels



Contact

2 rue Paul Doumer - CS 20656
02010 Laon cedex

 03 23 21 82 82  03 23 20 69 58



prefecture@aisne.gouv.fr

L'Aisne en quelques chiffres

- Population : 540 067 hab
- Densité : 73 hab./km²
- Superficie : 7 369 km²
- Chef lieu : Laon
- Arrondissements : 5
- Circonscription législatives : 5
- Cantons : 21
- Intercommunalités : 27
- Communes : 805

Directeur de la publication :
Jean-François Cordet,
préfet de la région Nord – Pas-de-Calais – Picardie,
préfet du Nord

Coordination :
Anne-Lorraine Latraye

Conception et réalisation :
Préfecture du Nord - SIDSIC / BMEP

Crédits photos :

Loïc Boubet, Arnaud Bouissou Min. Env Energie Mer, Hubert Bouvet, Béatrice Couadier-Letombe Ville d'Arras, DRAC NPDCP, DREAL NPDCP, DRFIP NPDCP, Eurotunnel, Laurent Ghesquière, Guillaumeo, Michel Gombart Canopée de l'académie d'Amiens, Mégathud, Laurent Mignaux Min. Env Energie Mer, Mo, Pôle ressources national des sports de nature, Préfecture de l'Aisne, Préfecture du Nord, Préfecture de l'Oise, Préfecture du Pas-de-Calais, Préfecture de la Somme, Renault Douai, Bernard Suard Min. Env Energie Mer, UVHC, Ville de Dunkerque, Garry Wasikowski, Pascal Xiéluna Min. Agri

Données chiffrées :
source INSEE

Imprimeur :
Spid com - Lille

Rejoignez-nous

sur le site internet régional de l'Etat
en Nord – Pas-de-Calais – Picardie

www.prefectures-regions.gouv.fr/nord-pas-de-calais-picardie



et sur

 [prefetnord](#)

 [prefet59](#)

